

6^{ème}

Tour du Canton de Podensac



Dimanche 27 août 2017

Ouvert aux 1ère, 2ème, 3ème catégorie & GS



Matin

Étape 1 – 4,350 km

CLM individuel

BUDOS / BUDOS

Après-midi

Course en ligne :

BUDOS / BUDOS

Étape 2 – 95,850 km

1^{ère} et 2^{ème} Catégorie

Étape 2 – 72,850 km

3^{ème} Catégorie et GS

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

avec le soutien de...



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT



S.A.S. B.T Meynard

06 10 30 37 73

Entreprise Générale de Peinture

33700 FALETRAS



Maison de la presse-pmu

SNC BEY

CASTRES GIRONDE

FLUX.ELEC

Electricité générale
Ludovic Bontas
06 69 15 56 05 CAMARSAZ



La Brède Optique
Podensac Optique



VRD AQUITAIN



Intermarché
LANGOIRAN

BRICO
MERCHE
LANGOIRAN

Le Mot de l'Organisateur



«Bonjour,

Depuis la création du club en 2006 ce dernier a vraiment pris son essor depuis 7 ans, grâce aux membres du bureau, aux coureurs, qui nous représentent sur les randonnées cyclo, vtt et les courses ; il ne faut pas non plus oublier les bénévoles (conjointes, parents, amis...) qui nous aident lors de nos manifestations.

En 2011, le Guidon Portésien a relancé l'organisation du Tour du Canton de Podensac destiné aux coureurs UFOLEP de 1° et 2° catégorie. Cette épreuve connue un véritable succès pendant les 5 années qui suivirent. En 2016, pour des raisons d'organisation nous avons dû nous résigner à annuler cette course.

Cette année 2017 nous avons décidé de reconduire la 6^{ème} édition de cette belle course par étapes en l'ouvrant aux coureurs de 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} et 4^{ème} catégories. Cet événement ne serait pas possible sans l'aide du Conseil Général, de la Communauté de Communes de PODENSAC des COTEAUX DE GARONNE, LESTIAC, PAILLET et RIONS, de la municipalité de PORTETS et de certaines communes de la CDC, ainsi que du Comité UFOLEP Gironde qui nous ont apporté leur soutien. Nous espérons que ce Tour rencontrera un engouement encore plus grand que son prédécesseur.

Cette organisation est très lourde, et pour un club modeste comme le nôtre c'est une lourde charge, mais également une immense fierté pour tous les bénévoles et membres du club.

Je vous souhaite une bonne course, respectez le code de la route et vos adversaires. »

Michel COUSSEAU

Président du Guidon Portésien



Présentation



Le tour du Canton de Podensac se tiendra **Le Dimanche 27 Août** en 2 étapes organisées comme suit :

-**Le Matin** : Contre la montre individuel : **4,350 Kms**

-**L'après-midi**: Etape en ligne : **BUDOS / BUDOS** :

95,850 Kms pour les 1^{ère} et 2^{ème} CAT

72,850 Kms pour les 3^{ème} CAT et les GS.

Le tour du Canton de Podensac est une épreuve cycliste UFOLEP par étapes, organisée sur 1 jour **le 27 Août 2017**, réservée aux coureurs **UFOLEP de 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} catégories et GS**.

Les engagements peuvent se faire **individuellement** ou par **équipe**, si le **club présente au moins 5 coureurs**, dont minimum 3 coureurs doivent impérativement être licenciés de ce même club.

Les équipes de 5 coureurs ou plus, participeront à un classement par équipe.

Règlement de l'épreuve



I - Les statuts et règlements nationaux et régionaux du cycloport UFOLEP en vigueur sont applicables à l'ensemble des participants du Tour de la Communauté des Communes de Podensac, des Coteaux de Garonne, Lestiac, Paillet et Rions (ou Tour du Canton de Podensac).

En conséquence, les règles suivantes devront être appliquées :

- Le port du casque à coque rigide est obligatoire.
- Les oreillettes ou tout autre moyen de radiocommunication sont interdits.
- Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route en **circulant sur le côté droit de la chaussée** et à laisser la priorité aux motos et aux véhicules de course.
- Tout abandon devra être signalé aux commissaires.
- Tout concurrent contraint à l'abandon sur incident mécanique sauf crevaison, ou sur chute, lors d'une étape, ne pourra participer à (aux) l'étape(s) suivante(s).
- Un concurrent distancé, se trouvant à plus de dix minutes du peloton, **se verra demander par la voiture balai, de rendre son dossard et ne sera plus couvert en course.**
- **Un concurrent ne respectant pas le tracé de l'étape (tricherie sur le circuit), se verra retirer son dossard par un commissaire et sera exclu de l'épreuve.**
- Chaque concurrent devra émarginer la feuille de présence avant le départ de chaque étape, **faute de quoi il ne pourra pas prendre le départ.**
- Tout jet de déchets (emballages notamment) d'un cycloportif sur la voie publique, constaté par un commissaire de course, entraînera pour le cycloportif **une pénalité de 30 secondes.**
- L'échange de matériel (uniquement les roues) entre coureurs de la même équipe est autorisé.
- **Tout cycloportif pourra être l'objet d'un contrôle anti-dopage** à l'issue de chaque étape, dans une salle prévue à cet effet.

II - Il est impératif que tous les participants d'une même équipe, **portent un maillot identique. Aucune modification de l'équipe ne sera possible durant la semaine précédant le départ de l'épreuve.**

III - L'engagement par coureur s'élève à 16€. Il sera également demandé un chèque de **caution de 100€ par équipe pour les transpondeurs / la radio / et les plaques de cadres.** Ces chèques seront rendus une fois le matériel récupéré par l'organisation, à la fin de l'épreuve. **Seules les équipes, auront droit à une voiture suiveuse.**

Les engagements se font par retour postal de la grille d'engagement figurant dans ce dossier, accompagné d'un chèque du montant correspondant, libellé à l'ordre du GUIDON PORTESIEN.

Les engagements doivent être envoyés avant le 12 Août 2017 à :

COUSSEAU Michel
8 Grand'Rue
33640 PORTETS.

BORDAIS Didier
2 Rue Louis LEFEVRE
33380 BIGANOS.

IV - Les deux dossards (possibilité d'en porter qu'un pour le CLM individuel) seront fournis sans épingles, à chaque directeur sportif, contre les licences et cartes cycloports des membres de son équipe, dûment homologuées. **Les dossards seront à retirer impérativement le Samedi 26 Août** par le directeur sportif pour les équipes, ou par le concurrent, contre l'ensemble des licences et des cartes cycloports de son équipe, à **la salle polyvalente de Portets de 15 h à 19 h.**

V - Pour le contre la montre individuel, le port du casque aérodynamique et l'utilisation de matériel spécifique à la discipline (vélo de route) sont autorisés. **Tout participant se présentant après l'heure de départ prévue, se verra attribuer le temps qu'il effectuera sur le parcours, majoré de son retard. Le coureur devra se présenter sur la ligne 5 minutes avant l'heure prévue.**

REGLEMENT VOITURES SUIVEUSES

VI - Une voiture suiveuse par club formant une équipe de plus de 5 concurrents sera autorisée lors de l'étape en ligne, **avec à son bord 2 personnes, le conducteur et un passager qui fera office de mécanicien pour les dépannages.** Les voitures des directeurs sportifs (voitures suiveuses) devront être équipées d'une radio. Pour le bon déroulement du cortège, les voitures suiveuses doivent respecter ordres et discipline, en faisant attention aussi au code la route. **Les voitures suiveuses devront se conformer aux ordres du directeur de course transmis par radio.** Ces véhicules devront impérativement **circuler en code, les fourgons sont interdits.** Les voitures suiveuses devront respecter un ordre déterminé par les commissaires, à l'issue du classement de l'étape du CLM, reprenant l'ordre du classement général par équipe. **Les voitures suiveuses ne seront pas autorisées lors du CLM Individuel.**

VII - Le dépannage par voiture suiveuse du club sera possible **à droite de la chaussée uniquement.** Le coureur sollicitera l'aide de sa voiture suiveuse **en se plaçant sur le bas-côté droit.** Il sera également possible de se ravitailler à la voiture suiveuse, **mais celle-ci ne pourra en aucun cas se porter à la hauteur du peloton, pour effectuer le ravitaillement.** Pour cela, la voiture suiveuse pourra se porter en tête du cortège des voitures, **après autorisation donnée par le directeur de course.**

VIII - Si un concurrent, pour raison mécanique ou fait de course, est lâché du peloton, sa voiture suiveuse pourra remonter le cortège et **le ramener jusqu'à avoir repris sa place dans la file des voitures suiveuses. Le coureur aura alors à sa charge, de finir de remonter les voitures restantes.** Une voiture d'assistance neutre, couvrira les éventuelles échappées, si leur avance par rapport au peloton est suffisante (supérieure à 1minute).

Rappel : La voiture du médecin est prioritaire lorsqu'elle remonte le cortège de voitures suiveuses.

CLASSEMENT

IX - Le classement général se fera au meilleur temps cumulé sur l'ensemble des étapes. Les temps et places seront mesurés par transpondeur électronique. En cas d'égalité de temps entre plusieurs concurrents, le classement se fera au bénéfice de celui qui aura réalisé le meilleur classement sur la dernière étape. Un classement général au temps sera fait pour les 1^{ère} et 2^{ème} catégories, ainsi que sur l'autre épreuve des 3^{ème} catégories et des GS. Un classement par équipe sera fait, pour les deux épreuves 1^{ère} et 2^{ème} catégories et pour les 3^{èmes} catégories et GS.

Un maillot distinctif sera attribué au leader du classement de chaque catégorie.

X - Un classement des **points chauds** sera effectué par addition de points aux 3 premiers, de chaque **point chaud** du parcours de l'étape en ligne. (5,3 et 1 point).

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par le nombre de premières places aux différents points chauds, puis par le nombre de deuxièmes places, puis par le nombre de troisièmes places.

Si des coureurs demeureraient ex-aequo, le classement général servirait alors à les départager.
Un maillot distinctif récompensera le vainqueur de ce classement.

XI - Un classement **meilleur grimpeur** sera effectué par addition de points aux 3 premiers, de chaque point **meilleur grimpeur** du parcours de l'étape en ligne. (5,3 et 1 point).

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par le nombre de premières places aux différents points chauds, puis par le nombre de deuxièmes places, puis par le nombre de troisièmes places.

Si des coureurs demeureraient ex-aequo, le classement général servirait alors à les départager.
Un maillot distinctif récompensera le vainqueur de ce classement.

XII - Un classement du **meilleur jeune** (moins de 23 ans), sera déterminé en rapport avec le temps du classement général de l'épreuve des 1ère et 2ème catégories.

Un maillot distinctif récompensera le coureur.

XIII - Un classement général **par équipe** sera déterminé par l'addition des trois meilleurs temps individuels de l'équipe à chaque étape.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs.

Une équipe finissant l'épreuve avec moins de trois coureurs ne pourra prétendre au classement par équipe.

XIV - Les maillots distinctifs de chaque catégorie seront remis à l'issue de chaque étape.

La présence au protocole de remise des récompenses est obligatoire pour tous les lauréats en tenue cycliste. (Maillots / cuissard ou collant)

XV - Tout participant estimant avoir subi un préjudice durant une étape, sera en droit de déposer après l'arrivée, une réclamation auprès des commissaires : soit oralement dans le quart d'heure suivant l'affichage des résultats, soit par écrit après l'affichage des résultats dans un délai de 48 heures. La réclamation écrite devra être adressée au responsable de la commission départementale.

Merci de votre compréhension et bonne épreuve à toutes et à tous.

Le **GUIDON PORTESIEN**.

Détail des étapes

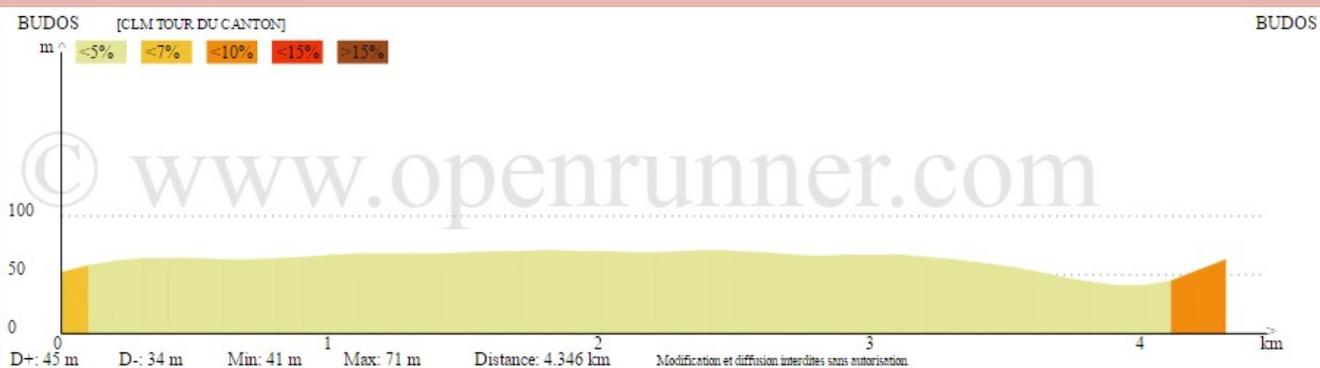
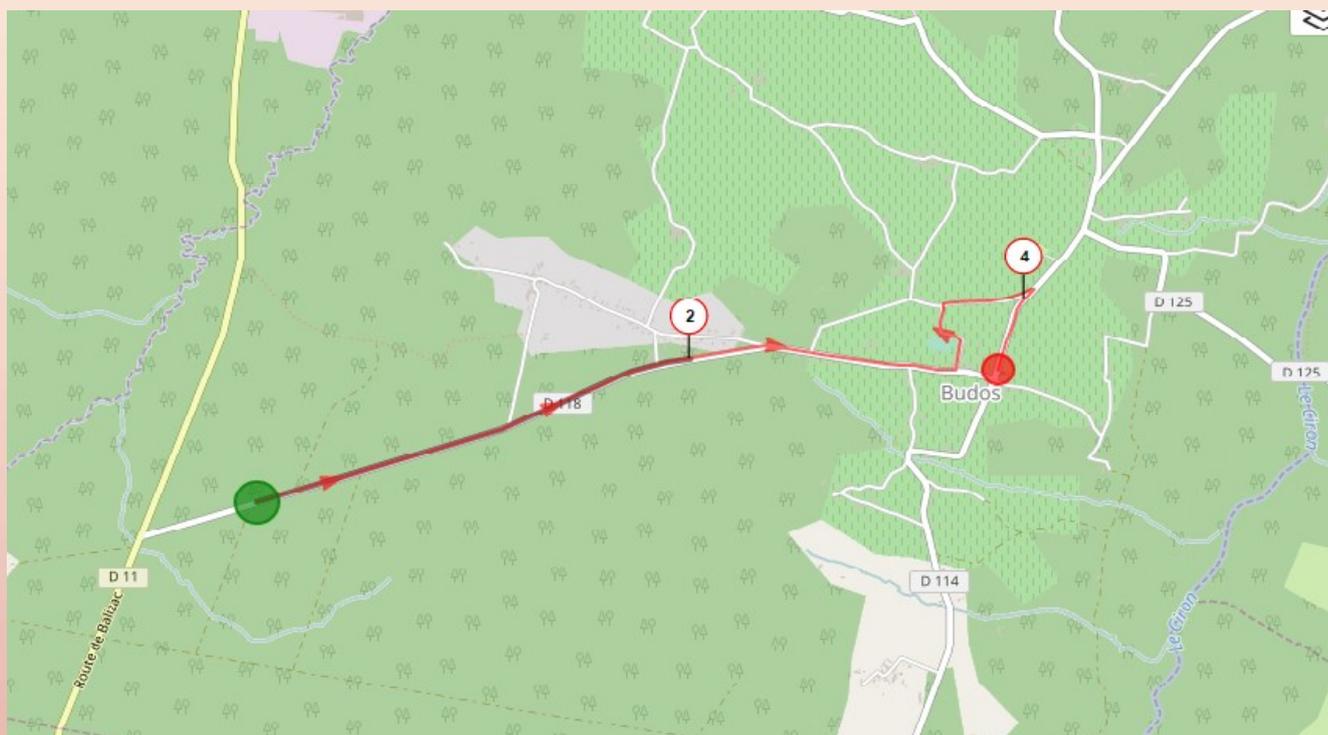


DIMANCHE 27 AOÛT 2017 : MATIN

PROLOGUE CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL RD 11 / BUDOS : 4KM350

1^{er} départ : 9h00

Départs toutes les 1 minutes



ROUTAGE

DEPART du lieu-dit «RD 11/RD118 Route de Balizac » en direction du centre de BUDOS
ARRIVÉE au centre de BUDOS RD 114 Face à l'Eglise

KILOMÉTRAGE

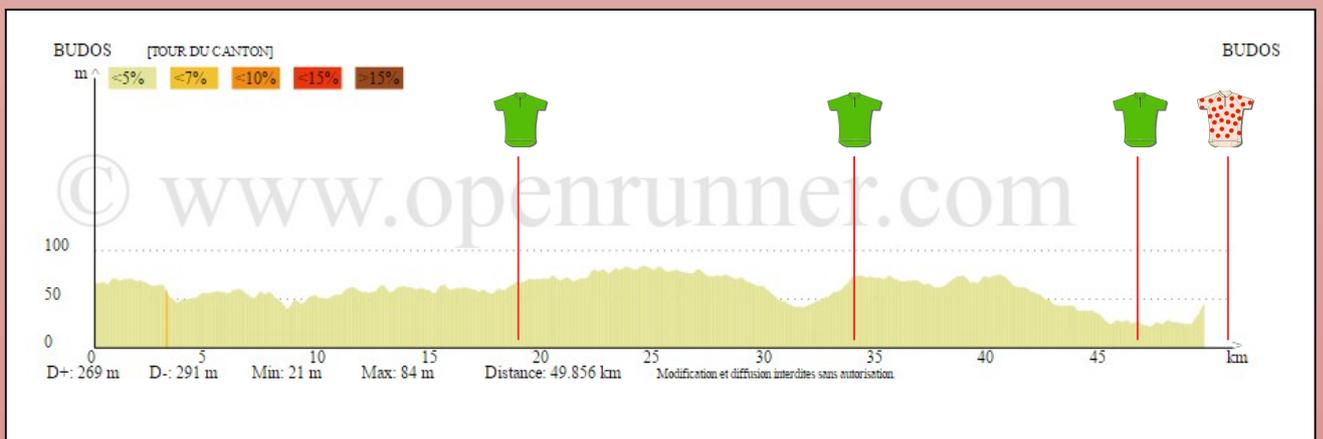
0
4.350

DIMANCHE 27 AOUT 2017 - APRES MIDI

EPREUVE EN LIGNE

BUDOS / BUDOS 1^{ère} BOUCLE DE 49KM850

Départ 15h00

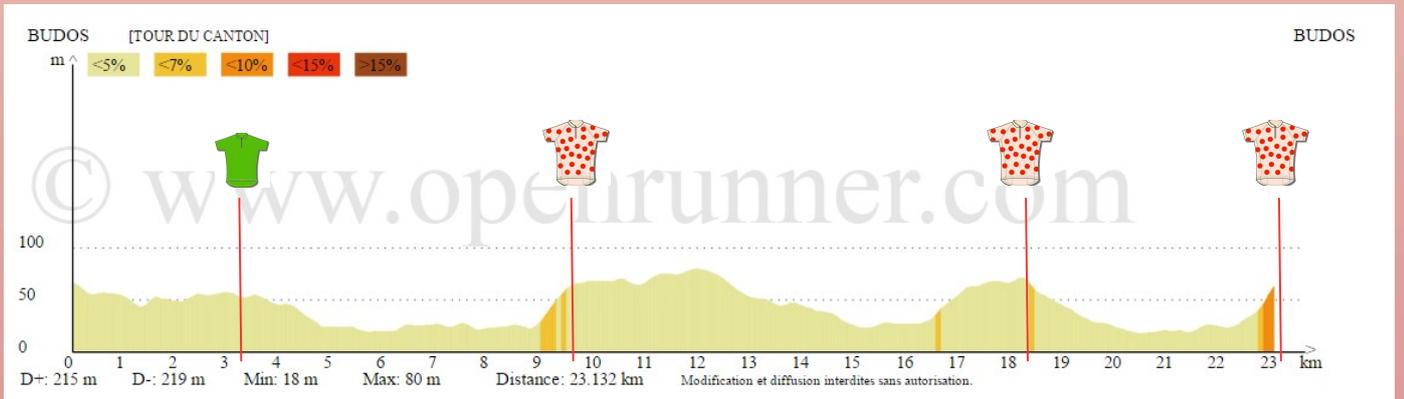
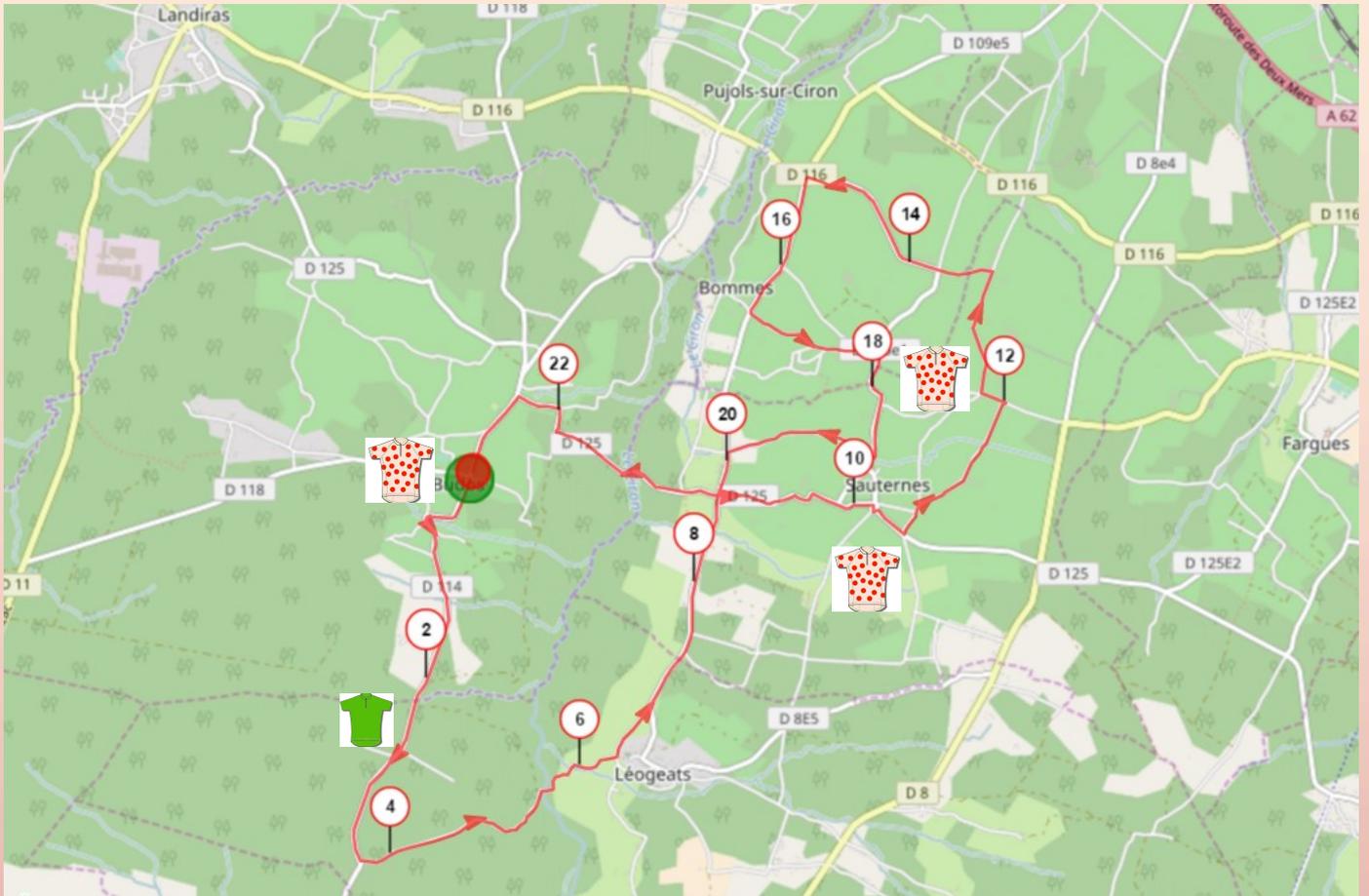


ROUTAGE	KILOMÉTRAGE
Départ Budos sur RD 114	0
A droite sur la RD 118	0,050
Continuer sur la RD 118 – au carrefour avec la RD 11 – à gauche sur la RD 11 vers Balizac	3,900
Balizac – Traverser Balizac continuer sur la RD 11 vers St Symphorien	8,570
Continuer sur la RD 11 puis à droite sur la RD 220 vers Origne	13,700
Origne – à gauche sur la RD 110	18,120
Puis à droite sur la RD 220 direction Guillos	18,300
MEILLEUR SPRINTÉUR N°1 - Origne	18,800
Continuer tout droit vers Guillos sur la RD 220	21,000
Guillos – à gauche sur la RD 220 direction Cabanac	24,300
Continuer sur la RD 220	29,500
Cabanac – au carrefour à droite sur la RD 116 direction Landiras	31,900
MEILLEUR SPRINTÉUR N°2 - Cabanac	32,200
Continuer sur la RD 116	35,0000
Manine – Continuer tout droit sur la RD 116 direction Landiras	39,500
Landiras – à gauche sur la RD 11	43,960
A droite sur la RD 116 direction Pujols sur Ciron	44,000
Continuer sur la RD 116	44,500
MEILLEUR SPRINTÉUR N°3 – Pujols sur Ciron	45,90
Continuer sur la RD 116	46,000
A droite sur la RD 118 direction Budos	46,700
Continuer sur RD 118 tout droit	48,000
Au carrefour tout droit sur la RD 114 direction Budos	49,000
Premier Passage sur la ligne – Début de la boucle à parcourir une fois pour les 3^{ème} et GS et deux fois pour les 1^{ère} et 2^{ème} catégories	49,850
MEILLEUR GRIMPEUR N°1 - Budos	

DIMANCHE 27 AOUT 2017 - APRES MIDI

EPREUVE EN LIGNE

Boucle de 23 km à parcourir 1 fois pour les catégories 3 et GS et à parcourir 2 fois pour les catégories 1 et 2



ROUTAGE	KILOMÉTRAGE
MEILLEUR GRIMPEUR N°1 – Budos	
Passage sur la ligne – tout droit direction Villandraut sur la RD114	49,850
MEILLEUR SPRINTÉUR N° 4 – Fond de Bacquey	52,850
Au lieu-dit Laulan à gauche direction Leogeats	53,75
Leogeats – A gauche direction Bommès	56,05
Au carrefour avec la RD 125 prendre à droite direction Sauternes sur RD 125	58,350
MEILLEUR GRIMPEUR N°2 - Sauternes	59,650
A sauternes à droite – Continuer sur D115 direction Roaillan	59,850
Au lieu-dit Le Parent – Prendre à gauche sur le VC direction Château Guiraud	60,050
A l'intersection avec la RD 116 ^{E1} prendre à Gauche	61,850
A 100 m au carrefour de La Tuilière prendre à droite sur la RD 116 ^{E1}	62,850
Lieu-dit Trétin prendre à gauche sur la RD 116 ^{E1} vers carrefour avec RD 116	64,850
Prendre à gauche direction Bommès	64,850
A Bommès prendre à gauche direction Haut Bommès (La Tour Blanche)	66,750
MEILLEUR GRIMPEUR N°3 - Bommès	67,750
Haut Bommès à droite sur la RD 125 ^{E1} direction sauternes	68,00
Sauternes – Après le château d'arches prendre à droite à 100 m	68,850
A gauche au carrefour	69,850
A 200 m à droite sur D125 direction Budos	70,050
Budos – Au carrefour avec la RD 114 prendre à gauche direction Budos	72,250
ARRIVEE DES 3^{ème} et GS – BUDOS 2^{ème} passage sur la ligne	72,850
MEILLEUR GRIMPEUR N°4 – Budos – pour les 1^{ère} et 2^{ème} catégorie	72.850
Passage sur la ligne – tout droit direction Villandraut sur la RD114	49,850
Au lieu-dit Laulan à gauche direction Leogeats	53,75
Leogeats – A gauche direction Bommès	56,05
Au carrefour avec la RD 125 prendre à droite direction Sauternes sur RD 125	58,350
MEILLEUR GRIMPEUR N°5 - Sauternes	59,650
A sauternes à droite – Continuer sur D115 direction Roaillan	59,850
Au lieu-dit Le Parent – Prendre à gauche sur le VC direction Château Guiraud	60,050
A l'intersection avec la RD 116 ^{E1} prendre à Gauche	61,850
A 100 m au carrefour de La Tuilière prendre à droite sur la RD 116 ^{E1}	62,850
Lieu-dit Trétin prendre à gauche sur la RD 116 ^{E1} vers carrefour avec RD 116	64,850
Prendre à gauche direction Bommès	64,850
A Bommès prendre à gauche direction Haut Bommès (La Tour Blanche)	66,750
MEILLEUR GRIMPEUR N°6 - Bommès	67,750
Haut Bommès à droite sur la RD 125 ^{E1} direction sauternes	68,00
Sauternes – Après le château d'arches prendre à droite à 100 m	68,850
A gauche au carrefour	69,850
A 200 m à droite sur D125 direction Budos	70,050
Budos – Au carrefour avec la RD 114 prendre à gauche direction Budos	72,250
ARRIVEE DES 1^{ère} et 2^{ème} catégories - BUDOS	

Récompenses



L'ARRIVÉE DU CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL :

- 1^{er} : GERBE +MAGNUM
2^{ème} : 3 Bouteilles
3^{ème} : 2 Bouteilles

AVANT LE DEPART DE L'ÉTAPE EN LIGNE

- Maillot JAUNE + MAGNUM
Maillot ROSE leader 2^{ème} cat + MAGNUM
Maillot BLEU leader 3^{ème} cat + MAGNUM
Maillot ROUGE leader 4^{ème} cat + MAGNUM
Maillot BLANC meilleur jeune (-23ANS) + MAGNUM

A L'ARRIVÉE DE L'ÉTAPE EN LIGNE :

SCRATCH DE L'ÉTAPE 1^{ère} et 2^{ème} CAT :

- 1^{er} : GERBE + MAGNUM
2^{ème} : 3 Bouteilles
3^{ème} : 2 Bouteilles

SCRATCH DE L'ÉTAPE 3^{ème} CAT et GS :

- 1^{er} : GERBE + MAGNUM
2^{ème} : 3 Bouteilles
3^{ème} : 2 Bouteilles



PARTENAIRES MAILLOTS :

Conseil Départemental de la Gironde
Communauté de Communes de Podensac
InterMarché & BricoMarché Langoiran
VRD Aquitain
Cycles Fontanel
SAS BT MEYNARD
Flux.Elec

RECOMPENSES FINALES

Maillot JAUNE : Vainqueur Tour Canton

- 1^{er} : Maillot + Jambon + Gerbe + Trophée
2^{ème} : 6 Bouteilles
3^{ème} : 3 Bouteilles

Maillot ROSE : Leader 2^{ème} Catégorie

- 1^{er} : Maillot + Jambon + Gerbe + Trophée
2^{ème} : 6 Bouteilles
3^{ème} : 3 Bouteilles

Maillot BLEU : Leader 3^{ème} Catégorie

- 1^{er} : Maillot + Jambon + Gerbe + Trophée
2^{ème} : 6 Bouteilles
3^{ème} : 3 Bouteilles

Maillot ROUGE: Leader Grand Sportif

- 1^{er} : Maillot + Jambon + Gerbe + Trophée
2^{ème} : 6 Bouteilles
3^{ème} : 3 Bouteilles

Maillot BLANC : Meilleur jeune (- 23 ans)

- 1^{er} : Maillot + Jambon + Gerbe + Trophée
2^{ème} : 6 Bouteilles
3^{ème} : 3 Bouteilles

Maillot VERT : Meilleur SPRINTER

- 1^{er} : Maillot + Jambon + Gerbe + Trophée
2^{ème} : 6 Bouteilles
3^{ème} : 3 Bouteilles

Maillot à POIS : Meilleur GRINPEUR

- 1^{er} : Maillot + Jambon + Gerbe + Trophée
2^{ème} : 6 Bouteilles
3^{ème} : 3 Bouteilles

MEILLEURE EQUIPE (1&2) MEILLEURE EQUIPE (3&GS)

- 1^{er} : Trophée + 12 Bouteilles
2^{ème} : 7 Bouteilles
3^{ème} : 5 Bouteilles

Programme du week-end



SAMEDI 26 AOUT 2017

15h00	Jusqu'à 19h : Permanence à la salle polyvalente de Portets (retrait des dossards) La salle se situe à proximité du groupe scolaire
-------	---

DIMANCHE 27 AOUT 2017

9h00	Premier départ du CLM individuel, lieu-dit « Carrefour RD 11 / RD 118 ». Puis départs successifs toutes les 1 minutes 1 minutes
11h00	Début des repas coureurs et accompagnateurs, salle polyvalente de Budos
11h30	Publication des résultats du CLM individuel
13h30	Réunion de consignes aux directeurs sportifs et accompagnateurs, podium officiel à Budos
14h00	Présentation des équipes et signature au départ
14h30	Remise des maillots de leader aux 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} cat et GS
15h00	Départ de l'étape en ligne, bourg de BUDOS
18h00	Remise des récompenses et publications des résultats à l'arrivée, à salle polyvalente de Budos

Logements



Gîtes & chambres d'hôtes

- **ARBANATS**

Domaine de Coulon
16 rue de Coulon 33640 ARBANATS
05 56 67 27 56 / 03 07 24 45 56

Clos Dupontet
3 rue Monteil 33640 ARBANATS
05 56 27 22 31

- **BARSAC**

Château de Camperos
Camperos 33720 BARSAC
05 56 27 32 84 / 06 07 16 07 95
www.chateau-de-camperos.com

Les Vignes de Camperos
8 Camperos 33720 BARSAC
05 56 27 15 47 / 06 87 53 71 45
www.lesvignesdecamperos.com

Les Palmiers du Port
20, le Port 33720 BARSAC
09 65 19 85 43 / 06 24 72 33 43

Château Dudon
33720 BARSAC
05 56 27 29 38 / 06 08 24 66 28

Domaine de Valmont
22 rue de la Gare 33720 BARSAC
05 56 27 02 69 / 06 60 39 66 39

- **BUDOS**

Le Souba
6 le Souba 33720 BUDOS
05 56 62 53 77 / 06 76 18 13 37
www.bnb-bordeaux-aromas.com

La Burthe
La Burthe 33720 BUDOS
05 53 87 52 10 / 06 65 68 97 15 / 06 86 31 10 94

- **CÉRON**

Lahouaria & Frédéric Peyronnin
3 quartier Haouet 33720 CÉRON
05 56 27 28 77 / 06 10 95 06 31
www.haouetlesgraves.com

Gîte Mary
37 rue Branly 33720 CÉRON
05 56 27 01 60

- **ILLATS**

La Fournière
60 Barrouil Ouest 33720 ILLATS
05 56 27 27 08 / 06 10 46 80 16

La Vigne Reine
1 le Mouréou 33720 ILLATS
05 56 27 14 33
www.lavignereine.com

Fleur de Vigne
18 Barrouil 33720 ILLATS
05 56 27 35 41

- **LANDIRAS**

Mme JauffretDubourg
33 rue Henri Laval 33720 LANDIRAS
06 83 25 43 90

Le Petit Arnauton
16 maron 33720 LANDIRAS
05 56 62 55 30 / 06 86 72 02 38
www.chateau-arnauton.com

Gîte Trenit
9 arrougeys 33720 LANDIRAS
05 56 62 54 14 / 06 74 72 17 89

Gîte Landry
17 rue Joachim de Chalup 33720 LANDIRAS
05 56 62 50 85 / 06 86 31 15 50

Château de Monbazan
Place de l'Eglise 33720 LANDIRAS
05 56 62 42 82

Claude Poyet
9 Petit Boiste 33720 LANDIRAS
05 56 62 43 94
Pagesperso-orange.fr/lecourteil/

- **PODENSAC**

Angel Herranz
13 rue des anciennes Tuilières 33720 PODENSAC
05 56 27 03 21

Chartreuse de Montarvi
7 cours Xavier Moreau 33720 PODENSAC
05 56 27 17 82 / 06 13 83 24 29
<http://chartreusedemontarvi.site.voila.fr>

Chambre d'Hôtes du Parc
1 rue du Mal. Leclerc 33720 PODENSAC
05 56 27 47 72 / 06 62 66 47 72
www.chambresdhoteshduparc.com

Gîte des Graves
34 bis cours du Mal. Foch 33720 PODENSAC
05 56 27 35 03 / 06 18 58 34 97
www.gitesdesgraves33.fr

- **PORTETS**

La Tour du Château Cabanieux
44 route du Courneau 33640 PORTETS
05 56 67 22 01

La Villa Saint Hilaine
1 plaçot Tardieu 33640 PORTETS
05 56 81 54 23

Domaine de Bellevue
33 route de Mathas 33640 PORTETS
05 56 24 68 61 / 06 32 38 74 42

Château de Beau-Site
35 route de Mathas 33640 PORTETS
05 56 67 18 15

Dominique Verinaud
Rue du Port-du-Roy 33640 PORTETS
05 56 67 37 18

- **PREIGNAC**

M & Mme Hougardy
Château les Grandes Vignes 33210 PREIGNAC
05 56 63 36 67 / 06 86 23 72 10
www.lesgrandesvignes.net

Le Clos d'Espiet
20 lot. Le Clos d'Espiet 33210 PREIGNAC
05 56 76 81 15 / 06 83 26 43 68

Denise Arendsen
21 QuariterLamothe 33210 PREIGNAC
05 56 76 85 36

- **PUJOLS-SUR-CIRON**

Domaine de Mareuil
10 route d'Illats 33210 PUJOLS-SUR-CIRON
09 62 08 73 90 / 06 07 36 88 09

M & Mme Miché
Quartier Cap de Hé – 33210 PUJOLS-SUR-CIRON
05 56 76 63 40

- **ST-MICHEL-DE-RIEUFRET**

La Chênaie
6 route de Cabanac 33720 ST MICHEL DE RIEUFRET
05 56 62 59 25 / 06 08 94 06 36

La Canissière
Route de Lugot – 4 Sanots
33720 ST MICHEL DE RIEUFRET
05 56 62 44 71

- **VIRELADE**

M & Mme Cruse
Moderis 33720 VIRELADE
05 56 27 20 95

Chalets de vacances

Domaine « Le Roi Kysmar »
1 A la Garenne
33730 VILLANDRAUT
05 56 25 33 91
www.le-roi-kysmar.com

Chalets de 2 chambres pour 5 ou 7 personnes
2 WC + électroménager
Piscine chauffée, jacuzzi, tennis...

Bulletin d'engagement



A retourner **avant le 12 Aout 2017**, accompagné du règlement par chèque à l'ordre du « **Guidon Portésien** », à cette adresse :

M. COUSSEAU Michel
 « **Tour du Canton de Podensac** »
8 Grand Rue
33640 PORTETS

NOM DE L'EQUIPE/CLUB :

Composition équipe 1

NOM	PRENOM	Catégorie	N° Licence

Composition équipe 2 (sous réserve de places disponibles – engagement et caution restitués si plus de places)

NOM	PRENOM	Catégorie	N° Licence

Directeur sportif :

NOM	PRENOM	N° Licence

EQUIPE 1		
Repas : 12 € x	=	€
Engagement : 16€ x	=	€
Caution transpondeurs :		50 €
Caution Radio :		50 €
TOTAL :		€

EQUIPE 2		
Repas : 12 € x	=	€
Engagement : 16 € x	=	€
Caution transpondeurs :		50 €
Caution Radio :		50 €
TOTAL :		€

CHAQUE EQUIPE DOIT FAIRE PARVENIR DEUX CHEQUES :

- **UN COMPRENANT LE MONTANT DES ENGAGEMENTS + REPAS**
- **UN POUR LA CAUTION DES RADIO & DES TRANSPONDEURS 100 € PAR EQUIPE.**

Renseignements : **06 37 35 09 02**
cousseami@wanadoo.fr
contact@guidonportesien.fr
<http://www.guidonportesien.fr>



A retourner **avant le 12 Aout 2017**, accompagné du règlement par chèque à l'ordre du « **Guidon Portésien** », à cette adresse :

M. COUSSEAU Michel
« **Tour du Canton de Podensac** »
8 Grand Rue
33640 PORTETS

NOM DU CLUB :

NOM	PRENOM	Catégorie	N° Licence

Repas : 12 € x	=	€
Engagement : 16€ € x	=	€
Caution transpondeurs :		50 €
TOTAL :		€

Renseignements : **06 37 35 09 02**
cousseami@wanadoo.fr
contact@guidonportesien.fr
http://www.guidonportesien.fr

CHAQUE COUREUR INDIVIDUEL DOIT FAIRE PARVENIR DEUX CHEQUES :

- **UN COMPRENANT LE MONTANT DES ENGAGEMENTS + REPAS**
- **UN POUR LA CAUTION DU TRANSPONDEUR 10€ .**